



COMITE SYNDICAL – Séance du MARDI 05 JUIN 2014

Date de convocation : 22 mai 2014 - Date d'affichage : 22 mai 2014
Nombre de délégués : En exercice : 22 - Présents : 17 - Votants : 17

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à 19h00, les délégués des communes auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Chevreuse, légalement convoqués, se sont rassemblés au siège du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Jacques PELLETIER.

ETAIENT PRESENTS

CERNAY LA VILLE	:	Georges PASSET	Claire CHERET
CHATEAUFORT	:	Danielle MARIOT	Julie MAHLMANN
CHOISEL	:	Christian MULLER	
DAMPIERRE EN YVELINES	:	Jean-Pierre DE WINTER	Sandrine MICHOT
MAGNY LES HAMEAUX	:	Bertrand HOUILLON	Christine MERCIER
MILON LA CHAPELLE	:	Jacques PELLETIER	
ST FORGET	:	Maxime VERCRUYSSSE	
ST LAMBERT DES BOIS	:	Danielle TACYNIAK	Jean-Marie CHARTIER
ST REMY LES CHEVREUSE	:	Claude LE MOGNE	Isabelle THEISSIER
SENLISSE	:	Claude BENMUSSA	Christophe GASPARINI

ABSENTS REPRESENTES

CHOISEL : Alexandra PICHON donne pouvoir à Christian MULLER

ABSENTS EXCUSES

CHEVREUSE : Claude GENOT Anne HERY LE PALLEC
MILON LA CHAPELLE : Pascal HAMON
ST FORGET : Isabelle GAUTHERON

COMPTE RENDU DE SEANCE

A 18h00, visite de l'établissement pour les élus nouvellement nommés.

Le Président ouvre la séance à 19h. Il demande à l'assemblée l'ajout d'une délibération : « Acceptation d'adhérer à un groupement d'achat pour le gaz ». Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte d'ajouter à l'ordre du jour cette délibération.

Le Président présente un document décrivant les activités du SIVOM qui va permettre aux nouveaux élus de chaque commune de comprendre ce qu'est la mission d'un délégué et ce qui se fait dans notre collectivité.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 06/05/2014

Monsieur LE MOGNE précise que, lors de la réunion du 06/05/2014, il avait posé la question suivante : quels sont les projets du SIVOM en gestation dans les années à venir ?

Le Président lui répond qu'il a effectivement quelques idées pour le développement du SIVOM, notamment qu'une étude est en cours sur la faisabilité d'utiliser une nouvelle source d'énergie issue de la géothermie (pompes à chaleur).

Après ces remarques, le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPE DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Monsieur PASSET ayant fait une enquête approfondie sur ce sujet, le Président lui demande de prendre la parole et d'expliquer à l'assemblée délibérante pourquoi il serait intéressant d'adhérer à un groupement d'achat.

Monsieur PASSET explique que les collectivités qui consomment du gaz devront lancer un appel d'offres avant novembre 2015. Ce groupement d'achat permettrait de bénéficier de tarifs négociés, avec une économie de l'ordre de 23 à 24%. Ce groupement comporte environ 450 collectivités en Ile-de-France.

Monsieur LE MOGNE demande le budget annuel en gaz. Le Président lui précise qu'il est de l'ordre de 150 000 € HT.

Monsieur MULLER demande si d'autres groupements existent ? Il lui est répondu que le SIGEIF est le plus gros groupement actuellement. Monsieur MULLER ajoute qu'il serait intéressant de faire une comparaison avec d'autres groupements.

Une discussion s'ensuit. Le Président précise qu'il y a une contrainte dans le calendrier et qu'une décision doit être prise avant fin juin. De ce fait, il met au vote cette délibération.

CONSIDERANT qu'il est dans l'intérêt du SIVOM de la Région de Chevreuse d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique pour ses besoins propres ;

CONSIDERANT qu'en égard à son expérience, le SIGEIF entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents ;

Le Comité Syndical, à la majorité des membres présents ou représentés (1 abstention : Mr MULLER) décide d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par le SIGEIF en application de sa délibération du 18 décembre 2012 et précise que la participation financière du SIVOM de la Région de Chevreuse est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif.

Le Comité Syndical autorise le Président à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

Suite à une erreur matérielle, le Président explique que la Préfecture des Yvelines nous a demandé de re-voté le compte administratif du SIVOM avant le 30 juin 2014.

Le Président explique aux nouveaux élus les différents chapitres du Compte Administratif.

Section Fonctionnement

DEPENSES

Chapitre		Prévu	Réalisé
11	Charges générales	853 900.00 €	853 669.32 €
12	Charges du personnel	943 100.00 €	936 228.81 €
42	Amortissement	64 000.00 €	59 463.88 €
65	Autres charges	191 000.00 €	148 464.84 €
66	Charges financières	245 000.00 €	244 148.04 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €	78.00 €
		2 298 000.00 €	2 242 052.89 €

RECETTES

Chapitre		Prévu	Réalisé
13	Atténuation de charges	3 000.00 €	3 450.89 €
70	Produits des services	1 007 000.00 €	992 905.06 €
73	Impôts et taxes	1 570 355.00 €	1 566 318.40 €
74	Dotation	106 645.00 €	125 894.82 €
75	Autres produits	40 000.00 €	40 228.27 €
77	Produits exceptionnels	527.73 €	4 389.95 €
		2 727 527.73 €	2 733 187.39 €

Excédent Section de Fonctionnement 2013 491 134.50 €

Section Investissement**DEPENSES**

Chapitre		Prévu	Réalisé
16	Emprunt	432 000.00 €	428 854.55 €
20	Immobilisations incorporelles	16 000.00 €	10 561.87 €
21	Immobilisations corporelles	37 000.00 €	10 730.33 €
23	Immobilisations en cours	224 000.60 €	178 239.13 €
		709 000.60 €	628 385.88 €

RECETTES

Chapitre		Prévu	Réalisé
40	Opération d'ordre	64 000.00 €	59 463.88 €
10	Dotation	431 348.00 €	413 921.40 €
13	Subventions	65 000.00 €	0.00 €
16	Emprunts	363 000.00 €	0.00 €
		923 348.00 €	473 385.28 €

Déficit Section Investissement 2013 -155 000.60 €

Les résultats de clôture se calculent sur les deux derniers exercices :

Fonctionnement

Exercice 2012	447 819.67 €
Part affectée investissement 2013	-381 347.40 €
Exercice 2013	491 134.50 €
Résultat de clôture 2013	557 606.77 €

Investissement

Exercice 2012	-671 347.40 €
Exercice 2013	-155 000.60 €
Report des restes à réaliser 2013	439 426.00 €
Résultat de clôture 2013	-386 922.00 €

Excédent 2013 repris dans le budget 2014 170 684.77 €

Le Président se retire de la salle de réunion et Monsieur Bertrand HOUILLON, 1^{er} Vice-Président, demande au Conseil Syndical de voter.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2013 définitivement closes et les crédits annulés.

4. COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA REGIE DES DISTRIBUTEURS

Suite à une erreur matérielle, le Président explique que la Préfecture des Yvelines nous a demandé de re-voté le compte administratif du SIVOM avant le 30 juin 2014.

Le Président explique aux nouveaux élus les différents chapitres du Compte Administratif.

Section Fonctionnement

DEPENSES

Chapitre		Prévu	Réalisé
11	Charges générales	14 209.00 €	7 965.31 €
42	Amortissement	1 900.00 €	1 794.37 €
		16 109.00 €	9 759.68 €

RECETTES

Chapitre		Prévu	Réalisé
70	Produits des services	13 514.36 €	9 898.28 €
75	Autres produits	0.00 €	0.31 €
		13 514.36 €	9 898.59 €

Excédent Section de Fonctionnement 2013 138.91 €

Section Investissement

DEPENSES

Chapitre		Prévu	Réalisé
21	Immobilisations corporelles	9 110.25 €	0.00 €
		9 110.25 €	0.00 €

RECETTES

Chapitre		Prévu	Réalisé
40	Opération d'ordre	1 900.00 €	1 794.37 €
		1 900.00 €	1 794.37 €

Excédent Section Investissement 2013 1 794.37 €

Les résultats de clôture se calculent sur les deux derniers exercices :

Fonctionnement

Exercice 2012	8 194.64 €
Exercice 2013	138.91 €
Résultat de clôture 2013	8 333.55 €

Investissement

Exercice 2012	2 110.25 €
Exercice 2013	1 794.37 €
Résultat de clôture 2013	3 904.62 €

Excédent 2013 repris dans le budget 2014 12 238.17 €

Le Président se retire de la salle de réunion et Monsieur Bertrand HOUILLON, 1^{er} Vice-Président, demande au Conseil Syndical de voter.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2013 définitivement closes et les crédits annulés.

5. ELECTION DES COMMISSIONS

Le Président rappelle les commissions du SIVOM de la Région de Chevreuse :

- APPEL D'OFFRES
- FINANCES
- SPORTS ET TRAVAUX

Le Président du Comité Syndical est Président de droit dans les différentes commissions du SIVOM.

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour les commissions nommées ci-dessus.

1. Commission d'Appel d'Offres

5 candidats se présentent aux postes de titulaires : Mme Christine MERCIER, Mrs Christian MULLER, Jean-Marie CHARTIER, Jean-Pierre DE WINTER, Claude LE MOGNE.

5 candidats se présentent aux postes de suppléants : Mmes Sandrine MICHOT, Danielle TACYNIAK, Isabelle THEISSIER, Mrs Georges PASSET, Christophe GASPARINI.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte les candidats nommés ci-dessus.

2. Commission Finances

5 candidats se présentent dans cette commission : Mme Danielle TACYNIAK, Mrs Georges PASSET, Pascal HAMON, Claude BENMUSSA, Claude LE MOGNE.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte les candidats nommés ci-dessus.

3. Commission Sports et Travaux

5 candidats se présentent dans cette commission : Mmes Isabelle GAUTHERON, Isabelle THEISSIER, Mrs Jean-Marie CHARTIER, Bertrand HOUILLON, Christophe GASPARINI.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte les candidats nommés ci-dessus.

4. Délégué au Conseil d'Administration du Collège Pierre de Coubertin à Chevreuse

1 candidat titulaire se présente à ce poste : Mr Claude BENMUSSA.

1 candidat suppléant se présente à ce poste : Mme Danielle TACYNIAK.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte les candidats nommés ci-dessus.

Les COMMISSIONS du Comité Syndical du SIVOM de la Région de Chevreuse sont ainsi composées :

Commission APPEL D'OFFRES	Commission FINANCES	Commission SPORTS & TRAVAUX	DELEGUES DU COLLEGE
Président : - Jacques PELLETIER 5 titulaires : - Christian MULLER - Jean-Marie CHARTIER - Jean-Pierre DE WINTER - Christine MERCIER - Claude LE MOGNE 5 suppléants : - Georges PASSET - Sandrine MICHOT - Danielle TACYNIAK - Isabelle THEISSIER - Christophe GASPARIANI	Président : - Jacques PELLETIER - Georges PASSET - Pascal HAMON - Claude BENMUSSA - Danielle TACYNIAK - Claude LE MOGNE	Président : - Jacques PELLETIER - Jean-Marie CHARTIER - Isabelle GAUTHERON - Bertrand HOUILLON - Isabelle THEISSIER - Christophe GASPARIANI	Délégué titulaire : - Claude BENMUSSA Délégué suppléant : - Danielle TACYNIAK

5. QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe le Comité Syndical de l'avancement des contentieux en cours concernant la construction de la piscine : SICRA et FORATECH.

Une audience s'est tenue le 26 mai dernier au Tribunal Administratif de Versailles.

En ce qui concerne le contentieux FORATECH, le Rapporteur public condamne le SIVOM à régler la somme de 117 019.87 € TTC correspondant aux sommes dues, ainsi que les intérêts moratoires sur ces sommes. Le SIVOM ne fera pas appel de cette décision.

En ce qui concerne le contentieux SICRA, le Rapporteur public exclut toute responsabilité du SIVOM sur le préjudice subi de l'entreprise SICRA du fait de la mauvaise implantation de certains pieux. Par contre, il condamne le SIVOM à régler la somme de 42 467.66 € HT correspondant à des retenues sur le décompte final effectué par le SIVOM pour des malfaçons sur le bassin sportif et des travaux non effectués, les malfaçons ayant été reprises par une autre entreprise. Le SIVOM fera appel de cette décision.

Le jugement a été mis en délibéré.

Fin de la réunion à 20h00.

Jacques PELLETIER
Président